



FICHE A NOUS RETOURNER

Nom – Prénom de l'élève : _____

Classe : _____

J'inscris mon enfant à l'AS en cochant la ou les activités souhaitées, tout en étant vigilant à ce qu'elles ne se superposent pas en fonction des **dates** et qu'elles concernent bien son **niveau de classe**. Afin de valider son inscription, **votre enfant doit retourner cette feuille** à son professeur principal avant le 8 septembre 2022.

Activités du mercredi après-midi :

ACTIVITES	PERIODES	MERCREDI HORAIRE	LIEU DE PRATIQUE	Choix activités (À cocher)
Sports collectifs (Hand, basket, volley, ultimate...) 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	Du 14 septembre au 30 novembre 2022 inclus	13h30 - 15h30	Collège	
Escalade 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	Du 14 septembre au 30 novembre 2022 inclus	13h30 - 16h00	Salle Jean Cochet	
Escalade 5 ^{ème}	Du 7 décembre 2022 08 février 2023 inclus	13h30 - 16h00	Salle Jean Cochet	
Sports de raquette (Mini tennis, tennis de table, badminton, speedminton) 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	Du 7 décembre 2022 au 29 mars 2023 inclus	13h30 - 15h30	Collège	
Natation (Tous niveaux de nage) Vivement conseillé pour les non-nageurs. 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	<u>Période 1</u> = Du 21 septembre au 14 décembre 2022 inclus Et / ou <u>Période 2</u> = Du 04 janvier au 29 mars 2023 inclus	13h30 - 15h30	Piscine de l'Odyssee	
Activités nautiques (Catamaran, optimiste, canoë, paddle) 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	Du 5 avril au 14 juin 2022 inclus	12h50 - 18h (Transport en Filibus, en Rémi et en train)	Base de Saint Georges sur Eure, Centre Nautique de la Beauce	
Compétitions sportives (Cross, athlétisme, tennis de table) 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	Tout au long de l'année (selon les effectifs)	Ponctuellement les mercredis après-midi affichage au collège et le blog à consulter	Département, si qualification régionale ou nationale.	

Activités du midi :

Tennis de table 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	Lundi	12h15 - 13h00	Au collège	
STEP 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	Vendredi	12h15 – 13h00	Au collège	

Signature des parents :

Signature de l'élève :



**ASSOCIATION SPORTIVE
COLLEGE NOTRE DAME DE CHARTRES
ANNEE SCOLAIRE 2022-2023**

DOCUMENT A CONSERVER

- L'association sportive propose à vos enfants diverses activités encadrées par les enseignants d'EPS.
- L'inscription est volontaire et engage votre enfant à y être assidu !
- Votre enfant peut choisir de participer à une seule activité **ou** changer d'activités à chaque période tout au long de l'année en vérifiant que les activités ne se déroulent pas aux mêmes dates. Attention, certaines dates se chevauchent légèrement, ils pourront malgré tout prendre en cours l'activité commencée.
- Le certificat médical n'est plus nécessaire.
- Les activités sont gratuites à l'exception des activités nautiques. Une cotisation financière de 40 euros (chèque à l'ordre de L'AS IND) sera demandée juste avant le commencement de ces activités afin de financer une partie du transport (Filibus, Rémi et train) et nos prestataires. L'A.S prend en charge le complément.
- La présence de votre enfant ou non aux activités relève de votre responsabilité. Il sera libéré dès la fin de l'activité.
- Pour toutes les activités : un départ du collège et un retour sont assurés par les enseignants d'EPS, vous pouvez également déposer ou récupérer vos enfants directement sur le lieu de pratique
- Pour vous tenir informés des actualités (compétitions, photos, changements, annulation de créneaux ou nouveautés) un blog sera à consulter : asindc28.blogspot.com
- Les mercredis lors de certaines compétitions il n'y aura pas d'A.S ; votre enfant devra s'informer par lui-même **sur le blog, ou sur le tableau de l'AS en face des sanitaires.**
- Nous vous incitons vivement à vous procurer la carte de transport Filibus, nécessaire pour certains de nos déplacements (natation et 3^{ème} trimestre).
- Un tee-shirt AS est disponible pour les licenciés au prix de 5 euros et 10 euros pour les non licenciés.
- Début des activités **le mercredi 14 septembre. Rendez-vous sous le préau du collège à 13h20. Toutes les entrées et les sorties se feront côté lycée.**
- **Pas d'AS escalade et sport collectifs le mercredi 21 et 28 septembre, les enseignants sont en séjour scolaire avec les 4èmes. Seule l'activité natation est maintenue.**
- L'inscription est obligatoire pour participer aux activités, la feuille est à rendre au **plus tard le 8 septembre** au professeur d'EPS de votre enfant.